



**PROCÈS-VERBAL DE LA
302^e RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL (extraordinaire)
tenue le jeudi 15 septembre 2016 à 14 h
local 2103 pavillon Ringuet de l'UQTR**

Présences — Absences

Départements	Délégué (e) s	Présent	Absent
Anatomie humaine	Denis Boire	P	
Biologie médicale	Michel Cyr	P	
Chimie, biochimie et physique	François Brouillette		A
Chimie, biochimie et physique	Isabel Desgagnés-Penix	P	
Chiropratique	Marcel Veilleux	P	
Chiropratique	Christian Linard		A
Ergothérapie	Ginette Aubin	P	
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P	
Finance et économie	Foued Chihi		A
Génie chimique	James Agbébavi	P	
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P	
Génie industriel	François Gauthier	P	
Génie mécanique	Lotfi Toubal	P	
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme	P	
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P	
Lettres et communication sociale	Johanne Prud'homme		A
Management et systèmes d'information	Cécile Fonrouge	P	
Management et systèmes d'information	Jocelyn Perreault		A
Mathématiques et informatique	Hélène Désaulniers	P	
Mathématiques et informatique	Nadia Ghazzali	P	
Orthophonie	Marianne Paul	P	
Philosophie et des arts	Jean-Paul Martel	P	
Philosophie et des arts	Marie-Josée Plouffe		A
Psychoéducation	Lyne Douville	P	
Psychoéducation	Charles Viau-Quesnel		A
Psychologie	Emmanuel Habimana	P	
Psychologie	Sylvain Sirois	P	
Sciences comptables	Daphné Drouin	P	
Sciences comptables	Jocelyne Gosselin	P	
Sciences de l'activité physique	Vincent Cantin		A
Sciences de l'activité physique	Charles Tétreau	P	
Sciences de l'éducation	France Beaumier	P	
Sciences de l'éducation	Jean-Marie Miron	P	
Sciences de l'environnement	Denis-G Leroux	P	
Sciences de l'environnement	Vincent Maire	P	
Sciences humaines	Thierry Nootens	P	
Sciences infirmières	Liette St-Pierre		A
Sciences infirmières	Maude Dessureault		A*
Comité exécutif	Officiers	Présent	Absent
Ismail Biskri	Président	P	
René Lesage	VPRT	P	
Monique Cadrin	VPAS	P	
Diane Saint-Laurent	VPSC	P	
Sylvain Beaudry	Trésorier	P	
Ghyslain Parent	Secrétaire	P	

*Ces délégués ont informé le secrétariat de leur absence.

Le professeur Ghyslain Parent, secrétaire, anime la rencontre et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS-302-15-09-16-01 Mot de bienvenue du président

Le président souhaite la bienvenue aux délégués et les remercie d'être si nombreux à cette première réunion de la rentrée. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués.

CS-302-15-09-16-02 Vérification du quorum

Le président déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégués syndicaux prévu à l'article 37 des statuts du SPPUQTR est atteint. Il signale que l'avis de convocation a été expédié dans les délais prescrits.

CS-302-15-09-16-03 Désignation d'un animateur

Le président invite les délégués à désigner le secrétaire du Syndicat à titre d'animateur de la rencontre.

CS-302-15-09-16-04 Adoption de l'ordre du jour

L'animateur présente l'ordre du jour. Il rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible de modifier l'ordre du jour.

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'un animateur
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Sommaire du plan d'action syndicale 2016-2017
7. Élection à la vice-présidence aux affaires universitaires du Syndicat
8. Élection d'un représentant au comité des activités socioculturelles de l'UQTR
9. Nouveau projet d'amendements des statuts
10. Affaires budgétaires :
 1. Présentation du rapport financier 2015-2016
 2. Choix des auditeurs pour l'année 2016-2017
11. Projet d'ordre du jour de la 146^e assemblée générale du Syndicat
12. Projet d'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs
13. Tribune des délégués et des déléguées
14. Adoption des procès-verbaux des 300^e et 301^e réunions du conseil syndical
15. Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical
16. Information et dépôt de documents :
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (526^e et 527^e réunions)
 2. Dépôt de l'agenda syndical du mois de septembre et octobre 2016
 3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU
17. Affaires nouvelles :
 1. Remboursement des frais d'internet à la résidence
18. Date de la prochaine rencontre : 27 octobre 2016
19. Levée de l'assemblée

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyée par la professeure France Beaumier, déléguée du Département des sciences de l'éducation, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 302^e réunion du conseil syndical. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CS-302-15-09-16-05 Rapport du comité des relations de travail

L'animateur invite le VPRT à présenter le point.

Ordonnance provisoire de sauvegarde

Le VPRT rappelle que le Syndicat a déposé un grief portant sur la reconnaissance du Syndicat comme étant l'unique porte-parole des professeurs concernant leurs

conditions de travail. Le Syndicat a été obligé de saisir l'arbitre du grief du comportement de la Direction de l'UQTR qui continuait de négocier directement avec les professeurs, plus particulièrement dans le cas des cours atypiques et ne respectait pas l'article 3.03 de la convention collective.

L'arbitre Gravel a obligé la Direction de l'UQTR, plus particulièrement le décanat de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP) et la direction des ressources humaines, à faire parvenir au Syndicat une copie des courriels reçus et expédiés concernant la convention collective et les conditions de travail des professeurs.

L'ordonnance de sauvegarde est provisoire et se terminera lorsque l'arbitre Gravel se prononcera sur le fond du problème.

Pour l'instant, l'ordonnance génère un plus grand nombre de courriels et le comité exécutif doit s'assurer de la lecture de ceux-ci.

Le VPRT répond aux questions des délégués.

Consortium des services juridiques

Le VPRT rappelle que depuis plusieurs années, le Syndicat fait partie d'un consortium de services juridiques regroupant les syndicats et les associations de professeurs de l'UQAT, l'Université Bishop, l'INRS et Télé Université. Jusqu'à maintenant le consortium comptait un seul procureur, M^e Richard McManus, auquel se joignait occasionnellement, à titre de personne ressource, un deuxième procureur, M^e Gabriel Hébert-Tétrault.

Le comité exécutif souhaitait depuis plusieurs années revoir le mode de fonctionnement du consortium afin de maintenir l'expertise et assurer la relève. Les membres ont donc convenu, en juin dernier, d'inclure à part entière Me Hébert-Tétrault dans le consortium. Cet ajout permettra aux membres de disposer de deux procureurs et ainsi accélérer le processus de traitement des dossiers.

Le réaménagement des honoraires versés à Me McManus, le réaménagement du budget et l'ajout d'une cotisation supplémentaire permettront de financer le consortium. Le VPRT précise qu'il en coûtera environ 10 000 \$ de plus pour le Syndicat.

Un délégué souligne qu'il s'agit tout de même d'une hausse récurrente d'environ 10 % du coût des honoraires juridiques.

Le VPRT souligne que compte tenu de l'expertise juridique développée pour le milieu universitaire par les procureurs, il s'agit d'une entente très avantageuse pour le Syndicat et qui assure la pérennité du consortium.

CS-302-15-09-16-06 Sommaire du plan d'action syndicale 2016-2017

L'animateur invite le président à faire la présentation du point.

Le président précise que chaque année, à l'occasion d'une journée de réflexion des officiers, le comité exécutif établit le plan d'action pour l'année suivante.

Le président présente la synthèse du plan d'action prévu pour l'année 2016-2017 :

ACTIONS PRIORITAIRES

- *Négocier une entente avec la Direction de l'UQTR sur les cours atypiques.
- *Préparer la négociation en vue du renouvellement de la convention collective des professeurs
- *Assurer le suivi de la situation financière de l'UQTR
- *Faire adopter le nouveau projet d'amendements des statuts du Syndicat
- *Assurer le suivi sur la restructuration du régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

AUTRES ACTIVITÉS SYNDICALES

Relations de travail

-
- *Doter le SPPUQTR de règles permettant de baliser ses interventions dans les cas de harcèlement psychologique au travail touchant ses membres.
 - *Assurer le suivi de l'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective
 - *Assurer le suivi de la nouvelle entente sur les services juridiques
 - *Réactiver les comités paritaires prévus à la convention collective

Affaires universitaires

- *Assurer le suivi du processus de sélection du vice-recteur aux études et à la formation
- *Réaliser des sondages d'appréciation auprès des professeurs sur les différents services de l'UQTR.
- *S'assurer que le futur règlement des études de premier cycle respecte l'autonomie des directions et des comités de programme.
- *S'opposer à l'adoption du projet de code d'éthique des membres du personnel de l'UQTR.

Services à la collectivité

- *Réactiver le comité de valorisation du rôle du professeur.
- *Faire la promotion des bourses d'études syndicales auprès des directions de programmes.
- *Réactiver le comité paritaire de préparation à la retraite
- *Offrir aux professeurs davantage d'activités sociales s'adressant à la famille.
- *Offrir des bourses d'encouragement aux étudiants des collèges de la région.

Formation et services aux membres

- *Offrir une série de dîners-conférences sur des sujets d'actualité.
- *Valoriser le volet des services à la collectivité dans la tâche des professeurs.
- *Revoir les activités d'accueil des nouveaux professeurs.

Représentation nationale

- *Maintenir l'implication du SPPUQTR au sein des organismes de représentation nationale des professeurs d'université.
- *Maintenir l'implication du SPPUQTR au sein du comité sur le financement des universités de la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU).

Le président précise que le plan d'action sera présenté dans le prochain bulletin d'information *Le point d'ancre*.

CS-302-15-09-16-07 Élection à la vice-présidence aux affaires universitaires du Syndicat

L'animateur souligne que le conseil syndical doit combler la vacance, depuis avril 2016, au poste de vice-président aux affaires universitaires du Syndicat.

Le secrétariat syndical a fait des appels de candidatures les 22 et 29 août et le 7 septembre.

Le 7 septembre, le secrétariat a reçu la candidature du professeur Christian Linard du Département de chiropratique, appuyée par la professeure Éliane Moreau du Département de marketing et systèmes d'information.

Malheureusement, le professeur Linard ne pouvait être présent au conseil syndical.

L'animateur se propose comme président l'élection et invite les délégués à désigner deux scrutateurs : James Agbebavi du Département de génie chimique et Jocelyne Gosselin du Département des sciences comptables.

Après le décompte, le président des élections donne les résultats du scrutin :

Pour 26 contre 5 et une abstention.

Le président des élections déclare le professeur Linard élu à la vice-présidence aux affaires universitaires du Syndicat pour effectuer un mandat se terminant à l'assemblée générale du mois de mars 2017.

CS-302-15-09-16-08 Élection d'un représentant au comité des activités socioculturelles de l'UQTR

L'animateur rappelle que le Syndicat désigne des représentants des professeurs à différents comités syndicaux et institutionnels.

Le professeur Éric Ahern du Département des sciences infirmières représentait les professeurs au comité des activités socioculturelles de l'UQTR. Le professeur Ahern étant en sabbatique, il a dû démissionner du comité.

Le secrétariat syndical a fait, sans succès, des appels de candidatures auprès de l'ensemble des professeurs.

L'animateur s'informe auprès de l'assemblée si des délégués syndicaux seraient intéressés au poste. N'ayant aucune réponse, l'animateur indique que le secrétariat poursuivra l'appel de candidatures.

CS-302-15-09-16-09 Nouveau projet d'amendements des statuts

L'animateur invite le conseiller aux affaires universitaires à présenter le point.

Le conseiller indique que les statuts actuels datent de 2011 et que les changements proposés sont relativement mineurs et ne visent qu'à corriger des anomalies et des concordances. Le projet d'amendements a été discuté lors des journées bilan et plan d'action (juin 2015 et juin 2016), lors des réunions du comité exécutif du 27 août 2015, du 18 février et du 8 septembre 2016, lors des réunions du conseil syndical du 17 septembre 2015, du 24 mars 2016 et du 15 septembre 2016.

L'Assemblée générale de septembre 2015 n'a pu disposer du projet, car moins de 25 % des professeurs se sont prévalus de leur droit de vote. L'Assemblée générale de mars 2016 n'a pu traiter du sujet faute de quorum.

Le conseiller présente les principaux changements en insistant sur les ajouts récents :

Assemblée générale du Syndicat

- * Retirer la désignation des représentants du Syndicat aux comités syndicaux et institutionnels autres que ceux prévus aux statuts;
- * Retirer la responsabilité d'adopter les règles de fonctionnement du Syndicat;
- * Doubler (de 5 à 10 jours) la période de mise en candidatures pour les élections des officiers et des représentants du Syndicat.
- * Préciser que le substitut du représentant externe au comité de promotion provient d'une autre université.
- * Préciser que le substitut du représentant interne au comité de promotion provient de l'UQTR.

Conseil syndical (CS)

- * Attribuer la responsabilité de désigner les représentants du Syndicat aux comités syndicaux et institutionnels autres que ceux prévus aux statuts;
- * Attribuer la responsabilité d'adopter les règles de fonctionnement;
- * Retirer la responsabilité de combler une vacance à la présidence et la confier à l'assemblée générale;
- * Retirer la responsabilité de former des comités statutaires.
- * Préciser que le mandat des délégués débute le 1^{er} juin

Comité exécutif

- * Ajouter la nécessité de faire des recommandations au CS sur la formation des comités spéciaux;
- * Ajouter la nécessité d'adopter, selon une procédure à établir, les documents signés par les officiers au nom du Syndicat;

-
- * Ajouter la nécessité pour les officiers de respecter le code d'éthique du Syndicat (à venir) et à signer un engagement à respecter la confidentialité des discussions;
 - * Préciser que le mandat des officiers débute le 1^{er} mai;
 - * Ajouter la nécessité d'émettre une recommandation au conseil syndical sur les amendements à apporter aux statuts;
 - * Modifier les responsabilités des officiers pour l'encadrement du personnel du Syndicat
 - * Préciser que si les élections n'ont pas lieu lors de l'assemblée générale de mars, les officiers en poste poursuivent leur mandat jusqu'à la désignation de leurs successeurs.

Comité des affaires universitaires

- * Ajouter un représentant des directions de comités de programme et d'unités de recherche dans la composition du comité.

Divers

- * Permettre la participation aux réunions des comités syndicaux, à l'exception des assemblées générales, par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication;
- * Interdire le vote par procuration;

Introduction de différents modes de scrutin

Scrutin électronique pour :

- * Adoption des statuts et leurs amendements
- * Adoption des projets de lettre d'entente selon la recommandation du conseil syndical
- * Utilisation de plus de 15 % des capitaux du fonds de défense professionnel
- * Décision de contracter un emprunt
- * Élection des officiers au comité exécutif du Syndicat
- * Élection des représentants du Syndicat au comité de promotion de l'UQTR
- * Élection des représentants des professeurs à la commission des études de l'UQTR
- * Élection des représentants des professeurs au conseil d'administration de l'UQTR
- * Toute autre question déterminée par l'Assemblée générale

Scrutin prolongé pour :

- * Adoption des ententes de principe et des projets de convention collective;
- * Adoption des projets de lettre d'entente selon la recommandation du conseil syndical;
- * Vote de grève ou de moyens de pression;
- * Affiliation ou la désaffiliation du Syndicat;
- * Demande de révocation d'un ou de plusieurs officiers;
- * Acceptation ou le refus des dernières propositions patronales;
- * Toute autre question déterminée par l'assemblée.

Scrutin séance tenante pour les autres questions

Le conseiller termine en rappelant que les délégués ont reçu le texte intégral des amendements proposés.

Après avoir répondu aux questions des délégués, l'animateur présente le projet de résolution :

CONSIDÉRANT que les statuts du Syndicat datent de 2011;
CONSIDÉRANT la nécessité d'apporter des amendements aux statuts;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur..., il est résolu de recommander à l'Assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) d'adopter le projet d'amendements des statuts tel qu'il apparaît dans le document annexé à la présente résolution.

CS-302-15-09-16-10 Affaires budgétaires

L'animateur invite le trésorier à présenter le point.

1. Dépôt du rapport financier pour l'année 2015-2016

Le Syndicat a terminé l'année financière 2015-2016 en enregistrant un surplus de 120 264 \$.

Les charges (dépenses) se sont élevées à 574 246 \$ en hausse de 9,6 % comparativement à l'année précédente (523 956 \$). Le retour graduel au travail de la conseillère aux relations de travail après un congé de maladie explique en partie (76 %) de cette hausse.

Les produits (revenus) s'élevaient à 690 475 \$ comparativement à 1 027 175 \$ en 2014-2015 une baisse de 33 %. Il s'agit toutefois d'une baisse théorique puisque la réduction de 315 174 \$ au niveau des pertes non réalisées est reliée à la valeur marchande du portefeuille de placements du Syndicat. Les revenus de la cotisation syndicale sont en hausse de 4 % passant de 714 114 \$ à 741 553 \$.

Au 31 mars 2016, le surplus non affecté (fonds de défense professionnel) s'élevait à 4 387 456 \$ en hausse de 3 % comparativement à l'année 2014-2015. Le fonds de défense représente environ 9 % de la masse salariale des professeurs au 31 mars 2016.

Après avoir répondu aux questions des délégués, le trésorier présente le projet de résolution :

CONSIDÉRANT les résultats financiers 2015-2016;
CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

SUR PROPOSITION PRÉSENTÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF, DÛMENT APPUYÉE PAR..., IL EST RÉSOLU :

Sur proposition du comité exécutif, dûment appuyée par le professeur François Gauthier, délégué du Département de génie industriel, il est convenu de prendre acte du rapport financier 2015-2016 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tel que préparé par la firme Labranche, Therrien, Daoust, Lefrançois, CPA, de Trois-Rivières.

2. Recommandation du choix des auditeurs pour l'année 2016-2017

Le trésorier rappelle les critères de sélection permettant le choix des auditeurs : une firme de la région embauchant des stagiaires du Département des sciences comptables. La firme Labranche, Therrien, Daoust, Lefrançois, CPA, de Trois-Rivières agit à titre d'auditeur depuis quatre ans. Le comité exécutif recommande de reconduire le mandat de cette firme pour une cinquième et dernière année.

Après la présentation, l'animateur présente le projet de résolution :

- CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;
CONSIDÉRANT le mode de sélection (rotation aux 3 ans pouvant aller jusqu'à 5 ans) utilisé pour le choix des firmes d'auditeurs;
CONSIDÉRANT les explications du trésorier;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, dûment appuyée par le professeur Marcel Veilleux du Département de chiropratique, il est résolu de recommander à l'Assemblée générale de désigner la firme Labranche, Therrien, Daoust, Lefrançois, CPA, de Trois-Rivières afin d'auditer les états financiers du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR pour l'année 2016-2017 (5^e année).

CS-302-15-09-16-09 Projet d'amendements des statuts du Syndicat

L'animateur invite le conseiller aux affaires universitaires à présenter le point.

Le conseiller rappelle qu'il s'agit essentiellement du même projet d'amendements des statuts qui avait été adopté par le comité exécutif et le conseil syndical en septembre dernier.

Le projet avait été présenté en assemblée générale et entériné par 16 % des professeurs qui ont voté. Toutefois, les statuts prévoient que plus de 25 % des professeurs doivent voter pour que les amendements soient entérinés.

Le conseiller représente les principaux changements proposés.

Il signale qu'à la suite de l'annulation du vote faute de participants, le comité exécutif a recommandé d'introduire le vote électronique dans les statuts chaque fois que la période de vote prolongée est prévue. Il indique que le vote prolongé est obligatoire pour les questions suivantes :

- Élections des officiers du Syndicat
- Élections des professeurs au conseil d'administration et à la commission des études
- Élections des représentants au comité de promotion
- Adoption et amendements des statuts
- Adoption et amendements de la convention collective
- Un vote de grève ou de moyens de pression
- L'affiliation ou la désaffiliation à une centrale syndicale
- Utilisation de plus de 15 % du fonds de défense professionnel

Après avoir présenté le nouvel article 64 faisant allusion aux modalités du vote électronique, les délégués proposent que la période de vote prolongé soit définie par l'Assemblée générale lors de l'adoption de la résolution.

Après avoir répondu aux questions des délégués, l'animateur présente le projet de résolution :

- CONSIDÉRANT que les statuts du Syndicat datent de 2011;
CONSIDÉRANT la nécessité d'apporter des amendements aux statuts;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, dûment appuyée par le professeur Emmanuel Habimana, délégué du Département de psychologie, il est résolu de recommander à l'Assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de

l'UQTR (SPPUQTR) d'adopter le projet d'amendements des statuts tel qu'il apparaît dans le document annexé à la présente résolution.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, l'animateur déclare le projet de résolution adopté à l'unanimité.

Si le scrutin électronique est utilisé pour l'élection des officiers et des représentants des professeurs à la commission des études et au conseil d'administration, il est convenu de publier dans le point d'ancre de l'information sur les candidats.

CS-302-15-09-16-11 Projet d'ordre du jour de la 146^e assemblée générale du Syndicat

L'animateur présente le projet d'ordre du jour préparé par le comité exécutif pour la 146^e assemblée générale du Syndicat qui doit avoir lieu le 29 septembre prochain.

Le professeur François Gauthier, délégué du Département de génie industriel, propose d'inverser les points 4 et 5 du projet d'ordre du jour afin de discuter du projet d'amendements des statuts avant la présentation du plan d'action. La proposition d'amendement de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

Après discussion, la professeure Nadia Ghazzali, déléguée du Département de mathématiques et informatique, appuie le projet d'ordre du jour de la 146^e assemblée générale du Syndicat proposé par le comité exécutif :

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un animateur pour la rencontre
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des 143^e, 144^e et 145^e assemblées générales du SPPUQTR
5. Nouveau projet d'amendements des statuts
6. Sommaire du plan d'action syndicale 2016-2017
7. Affaires budgétaires :
 1. Présentation du rapport financier 2015-2016
 2. Choix des auditeurs pour l'année 2016-2017
8. Affaires nouvelles
9. Levée de l'assemblée générale

CS-302-15-09-16-12 Projet d'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs

L'animateur présente le projet d'ordre du jour préparé par le comité exécutif pour la prochaine assemblée générale des professeurs prévue pour l'élection d'un représentant du secteur 1 (Départements des sciences humaines, philosophie et arts et lettres et communication sociale) à la commission des études.

Après discussion, le professeur Jean-Paul Martel, délégué du Département de philosophie et des arts, appuie le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs proposé par le comité exécutif :

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un animateur pour l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2016
5. Election des membres à la commission des études de l'UQTR désignés par les professeurs :

Secteur 1
*Départements de philosophie et des arts, lettres et communication sociale et sciences humaines.
6. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation

-
7. Résultats des élections
 8. Levée de l'assemblée

CS-302-15-09-16-12 Tribune des délégués et des déléguées

L'animateur invite les délégués à faire part des questions soulevées par leurs collègues ou à signaler les événements qui ont marqué le développement de leur département au cours des derniers mois.

Entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective

Le professeur Thierry Nootens, délégué du Département des sciences humaines, souhaiterait que le comité exécutif fasse régulièrement le point sur l'évolution du nombre de cours en supplément de tâche des professeurs durant la durée de l'entente.

Nouveau gabarit de cours

La professeure Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales, signale que la commission des études a confirmé que les nouveaux gabarits de cours demandés par le décanat des études ne sont pas conformes au règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle actuel. Il n'y a donc aucune obligation à les utiliser.

Le professeur Denis Boire, délégué du Département d'anatomie humaine, souhaiterait que cet inventaire des cours en supplément de tâche fasse une corrélation avec le développement de la recherche à l'UQTR. Il souhaiterait que cette problématique soit un enjeu important des prochaines négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Quelques délégués interviennent pour signaler qu'il ne semble pas y avoir d'abus dans le nombre de cours en supplément de tâche et qu'il est de plus très difficile d'établir l'équité de la tâche entre les professeurs considérant le nombre de variables.

Le VPRT rappelle que l'entente a établi à une moyenne de 337 le nombre de cours en supplément de tâche pour les deux années précédentes et que la Direction doit établir le nombre à chacune des années de l'entente afin d'établir les sommes qui seront investies en recherche.

Répartition des postes de professeur pour l'année 2016-2017

La professeure Ginette Aubin, déléguée du Département d'ergothérapie, souligne que son département avait sélectionné un candidat pour un poste de professeur obtenu, mais que la Direction a signalé qu'à la suite de la signature de l'entente le poste ne serait pas pourvu. De plus, elle souligne que la Direction avait modifié les critères d'embauche définis par le département.

La professeure Lyne Douville, déléguée du Département de psychoéducation, souligne que la candidature retenue avait été retenue, mais que le poste n'avait pas été attribué.

Le professeur François Gauthier, délégué du Département de génie industriel, signale que le département avait droit à un poste à condition qu'il soit affecté au campus de Drummondville. Le département a refusé.

Le VPRT rappelle que l'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective réduit de 461 à 445 le nombre de postes de professeur à l'UQTR. Il est donc évident que la vingtaine de postes attribués par la commission

des études en septembre 2015 ne seront pas tous pourvus. L'UQTR devrait pouvoir environ 9.5 postes pour l'année 2016-2017.

Il est malheureux que la commission des études n'ait pas priorisé l'attribution des postes en septembre 2015, cela aurait obligé la Direction de respecter cette priorisation ou de demander l'avis de la commission.

Délai pour modifier la tâche d'un professeur

Le professeur Emmanuel Habimana, professeur au Département de psychologie, souligne que les étudiants de psychologie exercent des pressions afin d'obtenir une rémunération pour les internats qu'ils réalisent. Cette situation fait en sorte qu'ils annulent à la dernière minute leurs inscriptions à différents stages et cela pénalise les professeurs qui peuvent ne pas avoir une tâche complète pour la session. Il souhaiterait donc connaître les délais prévus à la convention collective pour modifier la tâche d'un professeur sans que ce dernier se retrouve en dette de cours. On mentionne que 15 jours avant le début d'une session une modification de la tâche d'un professeur ne peut pénaliser ce dernier comme le prévoit l'article 10.12.

CS-302-15-09-16-14 Adoption des procès-verbaux des 300^e et 301^e réunions du conseil syndical

Après avoir pris connaissance des procès-verbaux des 300^e et 301^e réunions du conseil syndical tenues respectivement les 28 avril et 25 mai 2016 et avoir suggéré quelques corrections, les délégués confirment la conformité.

Sur motion dûment proposée par le professeur James Agbebavi, délégué du Département de génie chimique, appuyée par la professeure Lyne Douville, déléguée du Département de psychoéducation, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 300^e réunion du conseil syndical du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 28 avril 2016.

Sur motion dûment proposée par le professeur James Agbebavi, délégué du Département de génie chimique, appuyée par la professeure Ginette Aubin, déléguée du Département d'ergothérapie, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 301^e réunion du conseil syndical du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 25 mai 2016.

CS-302-15-09-16-15 Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical

L'animateur attire l'attention des délégués sur les nouveaux points ajoutés aux suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical :

1. Soumettre au conseil syndical le projet de code d'éthique et de déontologie du Syndicat
2. Compléter les changements des adresses courriel des officiers et du personnel et établir une procédure afin de s'assurer que les officiers sont saisis des courriels importants reçus par le Syndicat
3. Contester la proposition du service des équipements sur l'utilisation des locaux du Syndicat
4. Approfondir le cheminement des projets de recherche ayant récemment reçu une subvention pour le financement des infrastructures
5. Assurer le suivi de la nouvelle entente signée avec le consortium des services juridiques du Syndicat

6. Assurer le suivi sur l'ordonnance de sauvegarde

CS-302-15-09-16-16 Information et dépôt de documents

16.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif

L'animateur attire l'attention des membres sur les procès-verbaux des 526^e, et 527^e réunions du comité exécutif tenues respectivement les 17 février et le 18 avril 2016.

Il invite les délégués qui désirent obtenir plus d'information complémentaire à adresser leurs questions aux officiers du comité exécutif.

16.2. Dépôt de l'agenda syndical de septembre et octobre 2016

L'animateur invite les délégués à prendre note des éléments de l'agenda syndical des mois de septembre et octobre 2016.

16.3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU

Le trésorier du Syndicat, qui est aussi trésorier de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU), signale les principaux dossiers traités par la Fédération au cours des derniers mois.

- * Bulletin automne
- * Forum social mondial été 2016
- * 4 fascicules : guide d'animation et coffret
- * Projet de Conseil des universités : préparation mémoire et rencontre avec la ministre David
- * Campagne sur fin des compressions budgétaires : sortie publique 10 octobre et lettre ouverte
- * Résultats du sondage sur subvention de recherche annuelle de base
- * Sollicitation d'appuis des partenaires
- * Demande de rencontre avec la ministre Anglade
- * Suite au Colloque de l'ACFAS sur gestion des universités, comité et enquête auprès des dirigeants universitaires
- * Comités sur les TIC et comités sur les relations de travail
- * CFU : mise à jour des données sur le financement des immobilisations
- * Conseil fédéral 20 octobre : 25^e + Prix Guy Rocher
- * Suivi changements Régimes de retraite suite loi 13

CS-302-15-09-16-17 Date de la prochaine réunion

17.1 Remboursement des frais d'internet à la résidence

Le président indique qu'une trentaine de professeurs détenteurs d'une subvention du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada ont reçu un avis de cotisation de Revenu Québec concernant le remboursement des frais d'internet à la résidence. Le président rappelle que ce type de remboursement est permis par le CRSNG. La réclamation de Revenu Québec portait sur les quatre dernières années.

Le Syndicat a rapidement convoqué une rencontre avec la Direction de l'UQTR (mesdames Giguère, Thibault et M. Malo) afin de connaître les raisons pour lesquelles l'UQTR n'a pas contesté cet avis de cotisation.

Après quelques semaines, la Direction a indiqué que l'UQTR rembourserait les montants aux professeurs concernés, mais qu'elle n'avait pas l'intention de contester l'avis. Elle confirma également que dorénavant le remboursement des frais d'internet à la maison serait imposable.

Le Syndicat a vérifié auprès d'autres universités et il semble qu'à l'UQAR et à l'Université Laval la situation est similaire. Le président a l'intention de saisir la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) et le comité de liaison intersyndicale de l'UQ (CLIUQ) de la situation.

Le professeur François Gauthier, délégué du Département de génie industriel, aurait souhaité que le Syndicat demande un avis d'un fiscaliste sur les possibilités de contester un tel avis.

CS-302-15-09-16-18 Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du conseil syndical est fixée au jeudi 27 octobre 2016.

CS-302-15-09-16-19 Levée de l'assemblée.

La séance est levée à 17 h 10.

Le président

L'animateur et secrétaire

Ismail Biskri

Ghyslain Parent